



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 15/07/2024

DLB 2024/710

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 15 juillet à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM PEZENAS-AGDE se sont réunis en session ordinaire, à la Halle au Sport Jean RAYNAUD - 22 Avenue d'AGDE - 34450 VIAS, sous la Présidence de Monsieur Armand RIVIERE, Président.

**Date de la convocation :** 09/07/2024

**Affichage de la convocation :** 09/07/2024

**Etaient Présents :**

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Laurent COMBES, Jordan DARTIER, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Bertrand GELLY, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Jacques MONCOUYOUX, Christiane MOTHES, Gérard PERRIN, Clémence RAPHANEL, Daniel RENAUD, Véronique REY, Armand RIVIERE, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Bernard SAUCEROTTE, Michèle TARDY, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Claude VISTE.

Jean-Louis ABADIE représenté par Gérard PEREZ, Alice ARRAEZ représentée par Francine GERARD, Jean-Marie BOUSQUET représenté par François CASTILLO, Sandrine DENIER représentée par Georges BLASQUEZ, Jean-René PENAS représenté par Marie-Claude SEMPERE, Lionel PUCHE représenté par Thierry CHEVILLET, Gaby RUIZ représenté par Martine VIBAREL, Sylvian VIALE représenté par Sylvie MACEL, Nicole VICENTE représentée par Xavier MOUTOU.

**Absents Excusés :**

Philippe AUDOUI, Philippe BARON, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Philippe ENJERLIC, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Frédéric GUARNIERI, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Marion MAERTEN, Patrick MARTINEZ, Alain MALRIC, Fabrice MAURRAS, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Frédéric ROYE, Michel SALLES, Michel SANCHEZ, Henry SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Jean-Claude VITAL.

**Secrétaire de séance :**

Pierre-Marie MARHUENDA

**Objet : Relance de la consultation n°2024-FOU-10 - Fourniture et livraison de véhicules légers de type berline ou véhicules utilitaires jusqu'à 3t5**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée délibérante, que le marché actuel de fourniture et livraison des véhicules légers et utilitaires légers arrivera à son terme le 1<sup>er</sup> août 2024.

Une procédure d'accord-cadre à bons de commandes, multi-attributaires, a été lancée, conformément à la délibération n°DLB2024/670.

Cette consultation ayant été déclarée sans suite pour cause d'infructuosité, il convient de modifier le cahier des charges dans le but d'accroître la concurrence puis de relancer cette procédure.

Monsieur le Président propose de relancer une consultation sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes, multi-attributaires, en appel d'offres ouvert.

**Il ajoute que cet accord-cadre, d'une durée initiale de 1 an renouvelable 3 fois, soit 4 ans maximum sera composé de 6 lots :**

**Les lots seront allotés comme suit :**

- **Lot n°1 :** Acquisition ou Location de longue durée pour un véhicule de segment D ou SUV taille M - 5 à 7 places **toute motorisation.**  
Mini : 0  
Maxi : 1 (60 k€)  
Valeur du lot : 60 000 € HT/an
- **Lot n° 2 :** Acquisition ou Location de longue durée pour un véhicule de segment B - 5 places toute motorisation.  
Mini : 0  
Maxi : 4 x (30 k€)  
Valeur du lot : 120 000 € HT/an
- **Lot n° 3 :** Acquisition ou Location de longue durée pour un véhicule de segment C - 5 places toute motorisation  
Mini : 0  
Maxi : 4 x (45 k€)  
Valeur du lot : 180 000 € HT/an
- **Lot n° 4 :** Acquisition ou location longue durée de véhicules de Type Ludospace ou petit SUV - 5 places toute motorisation.  
Mini : 0  
Maxi : 4 (35k€)  
Valeur du lot : 140 000 € HT/an
- **Lot n° 5 :** Acquisition de véhicules utilitaires de 3.5m<sup>3</sup> à 14m<sup>3</sup> - 3 places toute motorisation.  
Mini : 0  
Maxi : 2 (45k€)  
Valeur du lot : 90 000 € HT/an
- **Lot n° 6 :** Acquisition de véhicules utilitaires à plateau ou à benne - 3 places toute motorisation  
Mini : 0  
Maxi : 2 x (80k€)  
Valeur du lot : 160 000 € HT/an

Le montant annuel maximum des prestations s'établit à 750 000 € HT, soit 3 000 000 € HT pour la durée du marché.

Monsieur le Président demande à l'assemblée délibérante l'autorisation de lancer la consultation sous forme d'appel d'offres ouvert, puis, après attribution par la commission d'Appel d'Offres, de l'autoriser à signer toutes les pièces permettant son exécution pendant toute la durée de l'accord- cadre.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le lancement de l'appel d'offres ouvert « Fourniture et livraison de véhicules légers de type berline ou véhicules utilitaires jusqu'à 3t5 »,

**AUTORISE** Monsieur le Président dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Président,

PEZENAS-AGDE  
**SICTOM**  
Armand RIVIERE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

A Nézignan l'Évêque, le

18/07/2024